

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2026

LUTTER CONTRE LES FORMES RENOUVELÉES DE L'ANTISÉMITISME - (N° 575)

Tombé

N° CL36

AMENDEMENT

présenté par

M. Maillard, M. Caure, M. Boudié, M. Cazenave, M. Gouffier Valente, M. Huyghe, Mme Ibled,
M. Kasbarian, Mme Le Grip, Mme Miller et M. Terlier

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« ou indirectement »

les mots :

« , même implicitement, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement reprend les suggestions formulées par le Conseil d'État dans son avis du 22 mai 2025.

Afin de mieux préciser le champ d'application du délit de provocation à des actes de terrorisme, il prévoit de sanctionner la provocation même implicite à ces actes.